



Alar® 85 SG

RÉGULATEUR
DE
CROISSANCE

Régulateur de croissance pour plantes ornementales et florales

PRÉSENTATION

- AMM n° 2100066
- Composition : Daminozide 850 g/Kg (85%)
- Formulation : granulés solubles (SG) dans l'eau
- Classement toxicologique : sans classement

MODE D'ACTION

ALAR® 85 SG bloque la synthèse des gibbérellines. Il contribue à rendre les plantes plus uniformes et plus compactes en réduisant la longueur des entre-noeuds.

ALAR® 85 SG permet également une floraison plus précoce, plus abondante et prolongée. Le développement racinaire est amélioré. La couleur verte du feuillage est souvent renforcée.

ALAR® 85 SG est absorbé par les feuilles et véhiculé dans toute la plante. Sa durée d'action est généralement de 7 à 10 jours.

USAGES ET DOSES RECOMMANDÉES

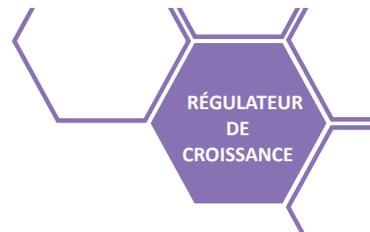
ALAR® 85 SG est homologué pour la limitation de la croissance des organes aériens des cultures florales. Respecter la dose maximale de 500 g/hl répétée au maximum 3 fois à 7 jours d'intervalle. Usage sous serre uniquement.

Espèces	Dose d'emploi (g/hl)	Nbre indicatif traitement et époque
Azalées	150	Après pincement sur les nouvelles pousses de 4-5 cm puis répéter 1 ou 2 fois si nécessaire à 7 jours d'intervalle
Chrysanthèmes - Potées traditionnelles - Potées buissons	500 ou 2x250 250	2 à 3 jours avant le pincement 2 à 3 jours avant le pincement puis 7 à 10 jours plus tard Boutons 12-25 mm puis second traitement 10 à 14 jours après si nécessaire
- Fleurs coupées	250	Après formation des boutons (traiter le 1/3 supérieur des tiges) puis 3 à 4 semaines plus tard si nécessaire.
Cyclamens et kalanchoës	150	Juste avant commercialisation
Hortensias et gardenias	500	Au printemps (4 à 5 paires de feuilles) Puis en été (4-5 cm après pincement)
Poinsettias	300	2 mois après repiquage puis 14 jours après si nécessaire Si pincement : sur nouvelles pousses (4cm) puis 14 jours après
Plantes à massifs	350	1 à 3 traitements en moyenne
Plantes vertes	250	2 à 3 semaines après rempotage puis 10 jours après

Ces doses peuvent être adaptées. Se reporter aux indications fournies dans les recommandations d'emploi.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger avec d'autres produits
- Ne pas dépasser 3 applications sur la culture
- Ne pas utiliser 7 jours avant ou après la pulvérisation d'un produit à base de cuivre
- Les effets d'ALAR® 85 SG peuvent varier largement d'une variété à une autre au sein d'une même espèce. Les doses et conditions d'emploi données ci-après sont purement indicatives ; nous recommandons donc de procéder à un essai sur quelques plantes avant de généraliser le traitement.
- Eviter toute pulvérisation de bouillie sur les cultures voisines.

MODE D'UTILISATION

Préparation de la bouillie :

ALAR® 85 SG s'utilise en pulvérisation après dilution de l'eau. Remplir la cuve à 1/2 d'eau, mettre sous agitation, verser la quantité de produit correspondant à la surface à traiter puis terminer le remplissage. Maintenir l'agitation pendant toute l'application.

Application :

- ALAR® 85 SG s'applique sur le feuillage sec des plantes en bon état végétatif, ne subissant pas de stress et en conditions poussantes.
- Mouiller abondamment avec la bouillie tout le feuillage jusqu'à la limite du ruissellement (1000 à 2000 L/ha).
- S'assurer que la combinaison du volume d'eau et de la dose utilisée n'excède pas 5 kg de produit par hectare. Lorsque le dosage maximum est utilisé (500 g/hl) pour les chrysanthèmes et les hortensias, appliquer un volume maximum de 1000 L/ha.
- Ne pas mouiller le feuillage pendant les 12 heures suivant la pulvérisation.
- Pulvériser quand l'humidité est élevée (minimum 60%) et les températures comprises entre 16 et 25°C (optimum 18 à 21°C)

Élimination du produit et des emballages vides :

Pour l'élimination des produits non utilisables faire appel à une entreprise habilitée par la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Précautions d'emploi

- Conserver ALAR® 85 SG dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, à l'abri de la lumière, à température ambiante (veiller à respecter une température de stockage supérieure à -15°C), dans un endroit sec et aéré et fermant à clé.
- Pendant toute la durée de la manipulation du produit et la pulvérisation, veillez à porter une tenue de protection adaptée. Le port de gants en nitrile, certifiés EN 374-3, et un vêtement de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un gramme d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant est recommandé lors des phases de mélange/chargement et d'application du produit, ainsi que pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation. En complément du vêtement de travail, le port d'un vêtement de protection contre les produits chimiques liquides (tablier ou blouse) certifié III type 3 est recommandé lors du mélange/chargement et nettoyage du matériel de pulvérisation.
- Se conformer à la réglementation en vigueur concernant la gestion des fonds de cuve et des eaux de rinçage.

Premiers secours

Consulter la fiche de données de sécurité

Classement : P102 - P270 - P280 - P501 - EU401 - SP 1 - Dangereux

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

SP1 : ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

- Porter des gants pendant les phases de mélange/chargement et d'application. Ne pas traiter plus de 0,1 ha pendant un maximum de 1 h par jour avec un pulvérisateur à dos ou une lance.

- Délai de rentrée sous serre dans les parcelles traitées : 8 h

- Pour les travailleurs, porter un vêtement de protection approprié. Temps de travail maximum sous serre sur les surfaces traitées : 3 h par jour tant que la culture est en place.

Dangereux. Respectez les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

En cas d'urgence, appeler le 15 ou un centre anti-poison puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'attitude (n° vert 0 800 887 887 appel gratuit depuis un poste fixe).

ALAR® 85 SG : N°AMM : 2100066- marque déposée Arysta LifeScience Great Britain Limited - Composition : 850 g/kg (85%) Daminozide

Classement : P102 - P270 - P280 - P501 - EUH401 - SP1 - Dangereux : respecter les précautions d'emploi

Fiche de données de sécurité disponible au 05 59 60 92 92 ou sur www.quickfds.com

ARYSTA LIFESCIENCE FRANCE SAS

Tour Montparnasse - 13^{ème} étage - 33 avenue du Maine - 75015 Paris - Tél 01.40.64.49.15- Fax : 01.40.64.49.34

email : contact.france@arysta.com - www.arystalifescience.fr

N° d'agrément de distribution IF02116